

Canada – Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada – Europe

Rapport de l'Association parlementaire Canada-Europe

**Réunion du Comité permanent des parlementaires de la
région arctique**

Strasbourg (France)

Du 12 au 13 février 2020

INTRODUCTION

M. Larry Bagnell, député du Yukon, et M. Larry Maguire, député de Brandon-Souris, ont représenté le Parlement canadien à la réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique (le Comité permanent ou CPPRA)¹ qui s'est tenue au Parlement européen à Strasbourg, en France, les 12 et 13 février 2020 (consulter la liste des participants à l'annexe 1). M. Larry Bagnell a été réélu vice-président du Comité permanent en septembre 2018. M. Thai Nguyen, du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement, accompagnait M. Larry Bagnell et M. Larry Maguire à titre de conseiller.

Le Comité permanent facilite la coopération parlementaire dans l'Arctique dans l'intervalle entre les rencontres biennales de la Conférence des parlementaires de la région arctique (CPRA)². La CPRA et le Comité permanent tiennent lieu de tribunes parlementaires pour discuter de questions se rapportant aux travaux du Conseil de l'Arctique. Le forum regroupe des délégations de huit États arctiques (Canada, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède, États-Unis) en plus du Parlement européen. La CPRA et le Comité permanent comprennent aussi des participants permanents représentant les peuples autochtones, ainsi que des observateurs.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

A. ALLOCUTION DE BIENVENUE DU VICE-PRÉSIDENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

Dans son allocution de bienvenue, M. Marcel Kolaja souligne que l'Arctique, en tant que « point central » des changements climatiques, suscite un intérêt croissant de la part de l'Union européenne. Il mentionne que le Parlement européen soutient pleinement l'accord international visant à prévenir la pêche non réglementée en haute mer dans le centre de l'océan Arctique³. Selon M. Kolaja, l'accord rend compte du succès continu de la coopération dans l'Arctique et de l'importance de préserver la région en tant que zone de paix et de coopération.

M. Marcel Kojala ajoute que le Parlement européen encourage une participation accrue de l'Union européenne dans les affaires arctiques. Il signale également le rôle de la coopération interparlementaire dans l'orientation des discussions nationales sur l'Arctique et à titre de source d'information dans les débats nationaux sur les réalités arctiques.

B. POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE SUR L'ARCTIQUE

M. Terkel Petersen, expert principal sur les questions arctiques au sein du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), résume la politique arctique de l'Union

¹ Conférence des parlementaires de la région arctique, <http://www.arcticparl.org/> [en anglais].

² La 13^e CPRA a eu lieu à Inari, en Finlande, en septembre 2018. La Déclaration de la Conférence d'Inari est accessible au <http://www.arcticparl.org/conferences.aspx?id=6862> [en anglais].

³ Pêches et Océans Canada, [*Accord international pour la prévention d'activités non réglementées de pêche en haute mer dans le centre de l'océan Arctique*](#).

européenne de 2016⁴. Il fait remarquer qu'à ce jour, l'Union européenne n'a toujours pas consacré de ressources à la mise en œuvre complète de cette politique.

La politique arctique de l'Union européenne porte sur les changements climatiques, le développement durable et la coopération internationale. M. Terkel Petersen informe les délégués que l'Union européenne travaille sur une politique arctique actualisée dans le cadre d'efforts similaires au Canada, en Finlande, en Islande, en Russie et en Suède. Tout en notant que le Conseil de l'Arctique demeure le principal forum pour la coopération intergouvernementale dans l'Arctique, il exprime des doutes quant à la capacité des forums arctiques et non arctiques actuels à traiter des questions mondialisées, telles que les tendances démographiques et les droits des Autochtones.

M. Jari Vilen, conseiller principal pour la politique arctique à la Commission européenne, donne l'exemple de l'investissement de la Russie dans sa flotte de brise-glaces comme une étape concrète dans la mise en œuvre de sa politique arctique qui met l'accent sur le développement économique⁵. Selon lui, l'actualisation de la politique de l'Union européenne de 2016 ne suffit pas et l'Union européenne a besoin d'une stratégie globale assortie d'une vision à long terme jusqu'en 2030 et au-delà. M. Jari Vilen observe également que l'Union européenne devra financer correctement les activités préconisées dans sa stratégie. En l'absence d'un tel financement, il laisse entendre que le financement du développement des infrastructures de l'Arctique, par exemple, proviendra de la Chine.

Pour répondre à la question de M. Eirik Sivertsen, président du CPPRA, concernant la capacité des actuels forums de coopération arctique à entamer des discussions difficiles (militaires) sur la sécurité, M. Jari Vilen fait remarquer que le Conseil de l'Arctique n'est pas le meilleur endroit pour de telles discussions en raison de l'accent mis par le Conseil sur la coopération. Selon lui, un nouveau forum pourrait être nécessaire pour les questions de sécurité difficiles. Toutefois, il souligne que, pour pleinement réaliser le potentiel économique de l'Arctique, la région doit demeurer une zone de paix.

M. Larry Bagnell mentionne que les répercussions des politiques à l'égard des changements climatiques sur les habitants de l'Arctique doivent être prises en compte pour éviter de faire porter le fardeau des efforts d'atténuation sur des personnes qui ont peu contribué aux origines de ce problème mondial. Il souligne que le cadre de la politique canadienne pour l'Arctique et le Nord, récemment publié, a été élaboré conjointement avec les résidents de l'Arctique canadien et tient compte de leurs priorités⁶. M. Larry Bagnell ajoute également que, comme les Inuits d'aujourd'hui dépendent des phoques pour leur sécurité alimentaire et leurs revenus, les organes directeurs des Autochtones de l'Arctique canadien ont recommandé à l'Union européenne de faire de la sensibilisation sur la façon dont son interdiction des produits dérivés du phoque

⁴ Commission européenne, [Une politique arctique intégrée de l'Union européenne](#), 27 avril 2016.

⁵ Nilsen T, « [In a last move as PM, Medvedev secured funding to first Russian Lider-class icebreaker](#) », *Eye on the Arctic*, 17 janvier 2020 [en anglais].

⁶ Gouvernement du Canada, [Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada](#).

comprend une exemption pour les communautés inuites, et de travailler avec elles pour améliorer le processus de certification⁷.

Faisant écho aux remarques de M. Jari Vilen concernant les investissements russes dans l'Arctique, le sénateur Alexander Akimov informe les délégués que ces investissements font partie des efforts de la Russie pour développer sa route maritime du Nord et mettre en œuvre l'orientation socio-économique de sa politique arctique⁸. Il souligne le rôle essentiel de l'Arctique dans la stratégie de développement économique à long terme de la Fédération de Russie. Le sénateur Alexander Akimov ajoute que le plus grand obstacle à la réalisation des objectifs stratégiques de la Russie est la construction d'infrastructures. Dans le contexte des sanctions occidentales, il mentionne que la Russie a renforcé sa coopération économique dans l'Arctique avec la Chine, le Japon et l'Inde⁹.

C. ENGAGEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN DANS L'ARCTIQUE

M. David McAllister, président de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen, encourage un engagement accru de l'Union européenne dans les affaires arctiques. Il souligne que la visibilité des questions géopolitiques de l'Arctique s'est accrue au Parlement européen et rappelle aux délégués que la politique arctique de l'Union européenne de 2016 résulte d'une résolution du Parlement européen de 2014 demandant une stratégie et un plan d'action sur l'Arctique.

Au cours du débat qui suit l'allocution de M. McAllister, le président du CPPRA mentionne qu'il n'y a actuellement aucun problème géopolitique dans la région arctique. Soulignant les droits des États arctiques, le président s'interroge également sur le rôle potentiel de l'Union européenne dans l'Arctique. Étant donné la faible connectivité numérique dans de nombreuses parties de l'Arctique, M. Ari Trausti Gudmundsson, du Parlement islandais, suggère que l'Union européenne apporte une valeur ajoutée à la coopération arctique en partageant son expertise en matière de technologies spatiales.

D. COOPÉRATION MULTILATÉRALE ET RÉGIONALE DANS L'ARCTIQUE EUROPÉEN

M. Aaretti Siitonen du SEAE présente le cas de la Dimension septentrionale comme un exemple de l'importance de la coopération multilatérale et régionale dans l'Arctique européen. La Dimension septentrionale est une politique commune de l'Union européenne, de la Russie, de la Norvège et de l'Islande¹⁰. Elle vise à soutenir le développement durable de la région par le truchement d'une coopération pratique. M.

⁷ Commission européenne, [Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant la mise en œuvre du règlement \(CE\) n° 1007/2009, tel que modifié par le règlement \(UE\) 2015/1775, sur le commerce des produits dérivés du phoque](#), 10 janvier 2020. Consulter aussi : Dustin Patar, « [Inuit exemption to European Union's seal product ban is ineffective: report](#) », *Nunatsiaq News*, 27 janvier 2020 [en anglais].

⁸ « [Ministry for Development of Russian Far East completed work on a draft Arctic development strategy](#) », *The IX International Forum Arctic: Today and the Future*, du 5 au 7 décembre 2019, Saint-Pétersbourg, Russie [en anglais].

⁹ Devyatkin P., [Russia and India set to Deepen Trade and Investment in Arctic Energy](#), *High North News*, 4 septembre 2019 [en anglais].

¹⁰ Dimension septentrionale, [The Northern Dimension \(ND\)](#) [en anglais].

Aaretti Siitonen mentionne le projet de réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées de Saint-Pétersbourg comme un exemple typique de coopération entre l'Union européenne et la Russie. Il ajoute également que la prochaine priorité de la Dimension septentrionale serait la coopération à l'égard des changements climatiques et de la connectivité des transports.

M. Larry Maguire souligne que, dans le passé, le Canada a contribué à des projets de coopération en matière de sûreté nucléaire dans le cadre de la Dimension septentrionale en versant des sommes importantes dans le cadre du programme de partenariat mondial. En fait, le site Web du partenariat environnemental de la Dimension septentrionale indique que la contribution du Canada s'élève à 20 millions d'euros¹¹.

E. PRÉSIDENTE ISLANDAISE DU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

M. Einar Gunnarsson, président des hauts fonctionnaires de l'Arctique au Conseil de l'Arctique, présente une mise à jour des activités de la présidence islandaise. Il indique que les priorités de l'Islande, qui assume la présidence du Conseil de l'Arctique de 2019 à 2021, sont l'économie bleue et les changements climatiques¹². Puisque la Russie présidera le Conseil de 2021 à 2023, l'Islande coordonne les activités du Conseil avec la Russie. Par ailleurs, l'Islande juge que le rôle joué par les observateurs non arctiques au Conseil est positif.

M. Eirik Sivertsen, président du CPPRA, convient que les États non arctiques apportent une contribution positive aux travaux du Conseil de l'Arctique. Toutefois, puisque le CPPRA est également un observateur au Conseil, il souligne l'importance particulière de celui-ci en tant que voix des parlementaires de l'Arctique parmi le nombre croissant d'États observateurs non arctiques.

F. TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE L'ARCTIQUE

M. Lars Kullerud, président de l'Université de l'Arctique, informe les délégués que l'Université de l'Arctique a désormais établi son secrétariat permanent à l'Université de Laponie à Rovaniemi, en Finlande. Il mentionne qu'il existe des possibilités de raffermir l'engagement de l'Union européenne dans l'Arctique dans le secteur de l'éducation. Compte tenu de la prochaine présidence russe du Conseil de l'Arctique, M. Lars Kullerud soutient également qu'une présence accrue de l'Université de l'Arctique en Russie figurerait parmi ses priorités.

G. PRÉPARATIFS DE LA 14^e CONFÉRENCE EN NORVÈGE

Le président du CPPRA confirme que la 14^e CPRA aura lieu à Tromsø, en Norvège, du 1^{er} au 3 septembre 2020. Il souligne que la CPRA aura lieu environ deux mois avant la 26^e Conférence des parties (COP 26) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui se tiendra du 9 au 19 novembre 2020 à Glasgow, au Royaume-Uni. Le président propose donc les trois thèmes suivants pour la 14^e CPRA :

¹¹ Northern Dimension Environmental Partnership, [Contributors](#) [en anglais].

¹² Conseil de l'Arctique, [Icelandic Chairmanship](#) [en anglais].

1. les efforts des nations arctiques dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris;
2. le développement durable dans l'Arctique dans le contexte des changements environnementaux et socio-économiques rapides;
3. la cinquième année polaire internationale (API), axée sur les sciences sociales et liée au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies¹³.

M. Larry Bagnell suggère de cibler davantage la prochaine déclaration de la conférence en formulant un nombre réduit de recommandations par rapport aux versions précédentes. Le président accepte et rappelle aux membres du comité qu'ils sont responsables de la transmission de la déclaration de la conférence à leurs parlements respectifs, ainsi que du suivi de la réponse aux recommandations auprès de leurs gouvernements nationaux.

En ce qui concerne la rédaction de la déclaration de la conférence, le président du CPPRA indique que la première ébauche sera produite par le secrétariat et envoyée aux membres en vue d'un examen. Les recommandations proposées par les délégations seront incluses dans la deuxième ébauche. Le CPPRA examinera cette deuxième ébauche à sa prochaine réunion.

H. SÉCURITÉ DANS L'ARCTIQUE

Étant donné que les questions de sécurité en tant que telles ne s'inscrivent pas dans le mandat du Conseil de l'Arctique, M. Larry Maguire s'enquiert de la possibilité de tenir de telles discussions soit à la CPRA, soit dans le cadre d'un autre forum. Le président estime toutefois qu'il serait contre-productif d'aborder des questions de sécurité concrètes dans les forums actuels de coopération dans l'Arctique, car elles risqueraient d'écarter toutes les autres questions essentielles. Le président souligne qu'il pourrait être nécessaire de créer un nouveau forum sur la sécurité dans l'Arctique; un tel forum devrait mobiliser tous les États arctiques.

Le président mentionne également que l'Institut Fridtjof Nansen de la Norvège organisera une journée de discussions sur la sécurité dans l'Arctique le 31 août 2020. Les discussions seront animées par des universitaires de tous les pays arctiques qui analyseront les exposés nationaux sur la sécurité dans l'Arctique. Le président souligne que la sécurité dans l'Arctique devrait être considérée sous un angle large et se concentrer sur les besoins et les priorités des habitants de l'Arctique. En conséquence, en plus de la sécurité proprement dite, les discussions porteront sur des sujets tels que la sécurité environnementale, la sécurité alimentaire, la recherche et sauvetage, et la sécurité culturelle. Les parlementaires pourront participer au forum sur la sécurité de l'Institut Fridtjof Nansen sur invitation seulement; toutefois, les parlementaires de l'Arctique, en particulier les membres du CPPRA, auront la priorité.

I. RAPPORT CANADIEN

¹³ Nations Unies, [Le programme de développement durable](#).

M. Larry Bagnell présente le rapport canadien sur les activités dans l'Arctique depuis la dernière réunion du CPPRA à Ottawa, en mai 2019, à laquelle a participé la délégation canadienne.

- **Partage des pratiques exemplaires dans le domaine de la santé mentale**

M. Larry Bagnell rappelle aux membres la recommandation sur le partage des données et des pratiques exemplaires dans le domaine de la santé mentale, y compris les troubles du spectre de l'alcoolisation foétale (TSAF). Il se dit encouragé de voir une réponse à cette 13^e recommandation de la CPRA formulée dans « *Alcohol, pregnancy and infant health – a shared responsibility* » un rapport déposé en 2020 par un groupe d'organisations nordiques¹⁴. Il a également suggéré que les TSAF pourraient être un sujet potentiel pour la prochaine conférence.

- **Stratégie alimentaire pour le Nord**

M. Larry Bagnell informe également le comité à propos d'un investissement fédéral de 15 millions de dollars en 2019 pour renforcer la sécurité alimentaire dans le Nord canadien. Cet investissement aidera les communautés à mener des projets qui renforceront les systèmes alimentaires autochtones locaux, augmenteront la production des aliments locaux et faciliteront l'accès à de tels aliments. Cette stratégie a pour objectif de réduire la dépendance à l'égard de l'industrie alimentaire du Sud et de réduire les coûts.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

La prochaine réunion du Comité permanent est prévue pour juin 2020 à Washington, D.C., aux États-Unis. Selon la sénatrice Lisa Murkowski, le Congrès américain tentera de faire coïncider la réunion du CPPRA avec la Capitol Hill Ocean Week (CHOW), du 9 au 11 juin.

Respectueusement soumis,

M. Scott Simms, député
Président, Association parlementaire Canada-Europe

¹⁴ Andreasson S. et coll., « [Alcohol and Society 2020: Alcohol, pregnancy and infant health – a shared responsibility](#) », Swedish Society of Nursing, SFAM, SAFF, CERA et IOGT-NTO, Stockholm, 2020 [en anglais].

ANNEXE 1



CONFÉRENCE DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE COMITÉ PERMANENT DES PARLEMENTAIRES DE LA RÉGION ARCTIQUE

RÉUNION À STRASBOURG (FRANCE)

Du 12 au 13 février 2020

MEMBRES

Canada	M. Larry Bagnell, député, vice-président du CPPRA M. Larry Maguire, député M. Thai Nguyen, conseiller
Danemark / Groenland et Îles Féroé	M. Sjúrdur Skaale, député M ^{me} Joan Ólavsdóttir, conseillère
Parlement européen	M. Andreas Schwab, DE M ^{me} Aušra Rakštelytė, conseillère
Finlande	M. Mikko Kärnä, député
Islande	M. Ari Trausti Gudmundsson, député M ^{me} Arna Bang, conseillère
Norvège	M. Eirik Sivertsen, député, président du CPPRA M. Bjørn Willy Robstad, conseiller
Russie	M. Alexander Akimov, sénateur M. Yuri Vazhenin, sénateur M. Georgii Karlov député M. Kirill Mangush, conseiller
Suède	M ^{me} Emilia Töyrä, députée M ^{me} Eva Hjelm, conseillère

États Unis

M^{me} Lisa Murkowski, sénatrice (par
téléconférence)

PARTICIPANTS PERMANENTS

Conseil parlementaire lapon M. Ronny Wilhelmsen

OBSERVATEURS

Conseil nordique

M. Christian Juhl, député
M. Johan Tiedemann, chef de bureau
M. Nikolaj Bock, conseiller sur les affaires
de l'Union européenne

Conseil nordique occidental

M. Guðjon S. Brjánsson, député, président
M. Sigurður Ólafsson, secrétaire général

SECRETARIAT

M. Samu Paukkunen, secrétaire général et conseiller de la Finlande

CONFÉRENCIERS INVITÉS

M. Marcel Kolaja, vice-président du Parlement européen, en remplacement du président sur les questions baltes, nordiques et arctiques

M. Toma Galli, ambassadeur de la Croatie au Conseil de l'Europe

M. Einar Gunnarsson, président du Conseil de l'Arctique, ministère des Affaires étrangères, Islande

M. Lars Kullerud, président, Université de l'Arctique

M. David McAllister, président de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen

M. Jari Vilén, ambassadeur, conseiller principal sur les questions de politique relative à l'Arctique, Commission européenne

M. Raphaël Goulet, chef d'unité, Affaires maritimes et pêche (MARE)

M. Ruben Alexander Schuster, Cabinet du commissaire Virginijus Sinkevičius, Environnement, océans et pêche

M. Terkel Petersen, expert principal sur les questions arctiques, Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

M. Aaretti Siitonen, responsable politique, Dimension septentrionale et Arctique, Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

M. Per S. Nestande, parlement de la Norvège

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Europe
ACTIVITÉ	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique
DESTINATION	Strasbourg (France)
DATES	du 12 au 13 février 2020
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Larry Bagnell M. Larry Maguire
PERSONNEL	M. Thai Nguyen, conseiller
TRANSPORT	25 784,70 \$
HÉBERGEMENT	2 174,82 \$
HOSPITALITÉ	0,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1 578,76 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0,00 \$
TOTAL	29 538,28 \$